



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2019**

À une séance extraordinaire tenue le 11 avril 2019, à 19 h, au lieu ordinaire des réunions du conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire  
M. Daniel Laflamme, conseiller n° 1  
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3  
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4  
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

**Absents :** M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2  
M. André Sévigny, conseiller n° 5

La directrice générale atteste qu'une personne est présente dans la salle.

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRES :**

---

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Constatation de la régularité de la séance et validation de l'avis de convocation

**ÉTUDE :**

---

4. Feux de circulation sur la route 273 – Demande au ministère des Transports
  5. Période de questions
  6. Adoption du procès-verbal de la séance tenante
  7. Clôture de la séance extraordinaire
- 

17905-04-2019  
point no 2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 avril 2019 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

---

17906-04-2019  
point no 3

**VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'avis de convocation a été fait conformément à l'article 153 du Code municipal, L.R.Q.c.C-27.1 et constat unanime est fait par tous les conseillers.

Que les membres du conseil municipal considèrent l'avis de convocation bon et valable et au surplus, y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité



17907-04-2019  
point no 4

### **FEUX DE CIRCULATION SUR LA ROUTE 273 – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

ATTENDU QU'en septembre 2019 aura lieu l'ouverture de la nouvelle école située à l'intersection de la route 273 et de la rue des Vignes;

ATTENDU QUE le ministère des Transports autorise l'installation des feux de circulation sur la route 273;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire a à cœur la sécurité des enfants et procédera à l'aménagement d'une piste multifonctionnelle sur la route 273 du côté ouest de la rue Moreau à la rue des Vignes, à ses frais;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Apollinaire convient qu'il est nécessaire d'installer des feux de circulation à l'intersection visée pour la sécurité de tous;

ATTENDU QUE la Municipalité est présentement en appel d'offres pour les services professionnels desdits travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De demander au ministère des Transports de revoir le dossier afin de payer pour les travaux d'aménagement des feux de circulation à l'intersection de la route 273 et de la rue des Vignes.

Adopté à l'unanimité

---

17908-04-2019  
point no 6

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 11 avril 2019 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité.

---

17909-04-2019  
point no 7

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance extraordinaire le 11 avril 2019 à 19 h 02.

Adopté à l'unanimité.

---

Bernard Ouellet,  
Maire

Martine Couture,  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

*Je, Bernard Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---